

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

**Procès-verbal** de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 15 août 2016 à 20 heures à la salle du conseil située au 309, 4<sup>e</sup> Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

**Sont présents :** Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Christian Nadeau, Michel Bernard et Gaston Lessard et Raynald Avoine formant quorum sous la présidence de monsieur Émile Tanguay, maire.

**Sont également présents:** Monsieur Richard Rémillard, inspecteur municipal et madame Claudette Aubé, dir. générale.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Émile Tanguay constate le quorum à 20 heures et déclare la séance ouverte.

#### 2. LECTURE EST APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

##### **2016-08-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé monsieur Michel Bernard, et résolu d'approuver l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

8-B Trottoir de la 13<sup>ème</sup> rue

11-B Galerie du Camelot

13-J Maison mal entretenue.

À l'unanimité.

#### **ORDRE DU JOUR**

1.-Ouverture de la séance

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour

3.-Adoption des résolutions de la séance du 4 juillet 2016

4. Lecture et approbation des comptes

5. Correspondance

a) Accusés réception de la résolution demandant un 3<sup>ème</sup> lien Québec-Lévis

b) Remerciements de Félix-Antoine Gagné

c) Remerciements des Chevaliers de Colomb de St-Paul

6. Administratif

a) Unités PSL supplémentaires pour les Habitations du Buton inc

b) Avis de motion concernant la modification du code de déontologie et d'éthique des élus

c) Avis de motion concernant la modification du code de déontologie et d'éthique des employés

7. Incendie

8. Voirie

a) Réfection du ponceau du rang Rolette

9. Eau

a) Demande de branchement de monsieur Gaétan Dionne

10. Eaux usées

a) Suivi du dossier

b) Mandat pour le dépôt des procédures utiles pour en appeler de la décision rendue le 4 juillet dernier rejetant l'intervention de la Procureure générale du Québec

c) Interrogatoire écrite de la directrice générale dans le dossier de Roche Ltée contre la municipalité

d) Annonce de la demande reconventionnelle de la caution

e) Poursuites des services administratifs par madame Dianne Dion

11. Loisirs

a) Suivi du terrain de jeux

12. Plan d'action avenir et développement de la municipalité

a) Suivi du comité pour les fêtes du 150

b) Suivi du Pacte rural pour l'affichage des panneaux de bienvenue, des noms de rues, du site internet

13. Résolutions diverses

a) Demande de dérogation mineure de monsieur Michel Nadeau

b) Demande de dérogation mineure de madame Lucette Laferrière

c) Bande de petits arbres avoisinant la propriété de madame Nancy Kelly

d) Participation au colloque de zone de l'ADMQ

e) Demande du MTQ pour acquérir une parcelle de terrain le long de l'ancienne route 283

f) Révision du plan d'urbanisme

- g) Surveillance du sous-sol au complexe
- h) Invitation à soutenir «La Marche de l'Arc-en-Ciel»
- i) Factures Tremblay Bois Mignault Lemay

#### 14. Varia ouvert

- a) Été réussi pour les CJS de Montmagny
- b) Les pesticides et leurs dangers
- c) L'eau avant le pétrole – Règlement pour la protection de l'eau potable
- d) Suivi du Chemin St-Rémi
- e) Invitation au Forum de l'économie sociale
- f) Invitation de Bernard Généreux à collaborer à la mission économique du printemps 2017
- g) Programme de récupération Hors Foyer
- h) Les 100 ans de Juliette Laferrière
- i) Fourrière disponible
- j) Engagement de Kruger Énergie inc dans le dossier éolien
- k) PIQM-Volet 5 du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- l) Offre de service-Agent de la faune nuisible
- m) Portraits thématiques produits par PRECA
- n) Offre d'accompagnement de Vivre en Ville
- o) Jugement Normandin – Noyade

#### 15. Période de questions

#### 16. Levée de la séance

### **3. APPROBATION DES RÉSOLUTIONS**

#### **2016-08-02 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2016**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 4 juillet 2016 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.


### **4 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

#### **2016-08-03 : ADOPTION DES COMPTES**

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C1600342 à C1600394 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par madame Odile Blais et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 136 576.12\$ soit autorisé.

À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2016-08-03

  
\_\_\_\_\_  
Claudette Aubé

### **5. CORRESPONDANCE :**

- A) Accusés réception de la résolution demandant un 3ème lien Québec-Lévis**  
Des accusés réception ont été reçus du député Jean-Yves Duclos, et de madame Jeanne Béland, Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification de la résolution 2016-06-23 demandant un troisième lien entre Québec et Lévis.
- B) Remerciements de Félix-Antoine Gagné**  
Remerciements reçus pour la bourse reçue lors du Gala Méritas de l'École secondaire de Saint-Paul.
- C) Remerciements des Chevaliers de Colomb de St-Paul**  
Remerciements reçus pour les services rendus au cours de l'année.

### **6. ADMINISTRATIF :**

- A) Unités PSL supplémentaires pour les Habitations du Buton inc**  
La Municipalité a reçu une copie de la confirmation adressée par la Société d'Habitation aux Habitations du Buton inc confirmant que le nombre de leurs unités subventionnées passerait temporairement de 5 à 7.

#### **2016-08-04 : AVIS DE MOTION CONCERNANT LA MODIFICATION DU CODE DE DÉONTOLOGIE ET D'ÉTHIQUE DES ÉLUS**

Je, Raynald Avoine, donne avis de motion que, lors d'une prochaine séance, le code d'éthique et de déontologie des élus sera modifié.

## **2016-08-05 : AVIS DE MOTION CONCERNANT LA MODIFICATION DU CODE DE DÉONTOLOGIE ET D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS**

Je, Guy Boivin, donne avis de motion que, lors d'une prochaine séance, le code d'éthique et de déontologie des employés sera modifié.

### **7: INCENDIE :**

Aucun point traité.

### **8. VOIRIE**

#### **A) Réfection du ponceau du rang Rolette**

L'inspecteur municipal mentionne que les travaux de réfection du ponceau se feront les 16 et 17 août si la température le permet. De plus, les membres du conseil autorisent le remplacement de 2 autres ponceaux dans le rang 3.

#### **B) Trottoir de la 13<sup>ème</sup> Rue**

La Commission scolaire sera avisée de faire travailler leur haie qui longe le trottoir de la 13<sup>ème</sup> rue car elle l'encombre ce qui pourrait être dangereux pour les jeunes qui retourneront bientôt à l'école.

### **9 : EAU**

#### **2016-08-06 : DEMANDE DE BRANCHEMENT DE MONSIEUR GAÉTAN DIONNE**

Attendu que monsieur Gaétan Dionne, dont la propriété est située au 502 Route 283 sud, a demandé d'être branché au réseau municipal d'eau potable;

Considérant que pour effectuer ce branchement, il doit y avoir forage pour traverser la route 283;

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu que

-Monsieur Dionne assume les coûts du forage et ce peu importe les résultats de ce forage et que la municipalité assume les coûts de la pelle, de la gaine et du tuyau;

-Monsieur Dionne accepte ces conditions par écrit avant que soient effectués les travaux pour ce branchement.

-La municipalité obtienne du MTQ le permis d'intervention requis pour effectuer ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

### **10 : EAUX USÉES**

#### **A) Suivi du dossier**

La municipalité est en attente de la demande reconventionnelle de la caution Zurich.

#### **2016-08-07 : MANDAT AUX PROCUREURS**

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2015, Roche Itée Groupe-Conseil a déposé contre la Municipalité une requête introductive d'instance au dossier no 200 17 023331-150 de la Cour supérieure lui réclamant la somme de 213 399,57 \$ en honoraires supplémentaires en relation avec les services de surveillance du chantier de mise aux normes du système de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité nie devoir les sommes réclamées et s'est par ailleurs portée demanderesse reconventionnelle, reprochant à Roche avoir commis des fautes dans l'exécution de ce contrat, notamment dans la planification des travaux et l'élaboration des plans et devis;

CONSIDÉRANT que la Municipalité reproche ainsi à Roche les mêmes manquements sur la base desquels le ministère des Affaires municipales et Occupation du Territoire du Québec refuse de considérer certains travaux admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de ces procédures, la Municipalité a demandé l'intervention de la Procureure générale du Québec, ès qualités de représentante dudit ministère afin que lui soit déclaré opposable le jugement à intervenir qui disposera des fautes alléguées de Roche;

CONSIDÉRANT que la Procureure générale du Québec s'est opposée à cette demande d'intervention;

CONSIDÉRANT que, le 4 juillet 2016, l'honorable juge Claude Bouchard de la Cour supérieure a accueilli l'opposition de la Procureure générale du Québec et rejeté l'acte d'intervention forcée déposé par la Municipalité;

CONSIDÉRANT que cette décision contient des erreurs de droit déterminantes quant à l'application des nouvelles dispositions du Nouveau Code de procédure civile;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence des interventions de la Procureure générale du Québec, la Municipalité ne pourra lui opposer le jugement à intervenir concernant les fautes reprochées à Roche puisque la décision n'aura l'effet de la chose jugée qu'à l'égard des parties à l'instance;

CONSIDÉRANT que dans l'hypothèse où le Tribunal venait à rejeter la demande reconventionnelle de la Municipalité et confirmer que Roche n'a pas commis les fautes alléguées, la Municipalité serait justifiée de recueillir du ministère qu'il revoit sa position quant à l'admissibilité des travaux à une aide financière, mais qu'elle devrait alors reprendre avec celui-ci le débat quant aux fautes commises par Roche avec les risques qu'un jugement contradictoire s'ensuive;

CONSIDÉRANT les délais inhérents au dépôt d'une requête pour permission d'en appeler du jugement rendu le 4 juillet 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu unanimement :

DE ratifier le mandat accordé aux procureurs de l'étude TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY, S.E.N.C.R.L., pour préparer et présenter toute procédure utile et représenter la Municipalité pour en appeler du jugement rendu le 4 juillet 2016 par l'honorable juge Claude Bouchard au dossier no 200 17 023331 150 de la Cour supérieure.

À l'unanimité.

C) Interrogatoire écrite de la directrice générale dans le dossier de Roche Ltée contre la municipalité  
Le travail se poursuit afin de transmettre les renseignements demandés par les procureurs de Roche Ltée.

D) Annonce de la demande reconventionnelle de la caution

Zurich a annoncé son intention de placer une demande reconventionnelle dans le dossier des eaux usées. La municipalité est en attente de cette demande officielle.

E) Poursuites des services administratifs par madame Dianne Dion

Les procureurs de Roche ont confirmé que madame Dianne Dion fournira les services administratifs afférents au dernier volet de l'aide financière auprès du MAMOT.

## **II : LOISIRS :**

A) Suivi du terrain de jeux

Les activités sont terminées depuis le 11 août. Le bilan sera produit ultérieurement.

## **12. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**

A) Suivi du comité pour les fêtes du 150<sup>ème</sup>

Le comité est en préparation pour ces activités. En ce qui concerne le projet d'immobilisations, une rencontre est planifiée à court terme avec des représentants de la Fabrique.

B) Suivi du Pacte rural pour l'affichage des panneaux de bienvenue, des noms de rues, du site internet

Le projet est accepté et le projet peut se réaliser.

## **13. RÉOLUTIONS DIVERSES**

### **2016-08-08 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR MICHEL NADEAU**

Considérant la demande présentée par monsieur Michel Nadeau pour la construction d'une galerie ayant un empiètement de 6,4 mètres en cours latérale alors qu'il est autorisé, selon l'article 5.27.2 du règlement de zonage en vigueur, la construction d'une galerie en cour latérale avec un empiètement maximal de deux mètres (2 m);

Considérant que la galerie à construire ne cause de préjudices à aucun citoyen;

Considérant la recommandation favorable des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu d'autoriser l'inspecteur en bâtiments à émettre le permis demandé pour la construction de la galerie tel que cité en préambules.

À l'unanimité.

### **2016-08-09 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MADAME LUCETTE LAFERRIÈRE**

Considérant la demande présentée par madame Lucette Laferrière pour l'agrandissement d'une superficie excédentaire à celle autorisée de 49,74 mètres carrés d'un bâtiment principal existant ayant une superficie existante de 43,62 mètres carrés alors que l'article 5.1.5 du règlement de zonage no 02-90 stipule que l'agrandissement d'un bâtiment dérogatoire ne peut dépasser 50% de la superficie au sol du bâtiment existant lors de l'entrée en vigueur de ce règlement.

Considérant que l'agrandissement à construire ne cause de préjudices à aucun citoyen;

Considérant la recommandation favorable des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser l'inspecteur en bâtiments à émettre le permis demandé pour l'agrandissement demandé tel que cité en préambules.

À l'unanimité.

C) Bande de petits arbres avoisinant la propriété de madame Nancy Kelly

Sujet reporté pour vérification.

### **2016-08-10 : PARTICIPATION AU COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire municipale à participer au Colloque de zone des membres de l'ADMQ qui se tiendra les 14 et 15 septembre et de défrayer les coûts inhérents.

À l'unanimité.

#### **2016-08-11 : DEMANDE DU MTQ POUR ACQUÉRIR UNE PARCELLE DE TERRAIN LE LONG DE L'ANCIENNE ROUTE 283**

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu à consentir à céder au MTQ une partie de l'ancienne route 283, soit une superficie de 46,4 mètres carrés et représentée par la parcelle 2 au plan soumis par le MTQ. Le coût lié à cette cession est de 500\$ en plus des frais de notaire qui seront assumés par le MTQ. De plus, monsieur Émile Tanguay, maire et madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour la municipalité les documents pour compléter cette transaction.  
À l'unanimité.

#### **2016-08-12 : RÉVISION DU PLAN D'URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité entend effectuer la révision de son plan d'urbanisme et de ses règlements d'urbanisme;  
CONSIDÉRANT QUE son plan et ses règlements d'urbanisme devront être conformes au Schéma d'aménagement et de développement révisé et de remplacement actuellement en révision ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a réservé un montant de 20 000 \$ pour effectuer la révision de son plan et ses règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny propose aux Municipalités qui le désirent un accompagnement professionnel et légal dans la démarche de révision de leur plan et réglementation d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy procède à la révision de son plan et de sa réglementation d'urbanisme

QUE la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy informe la MRC qu'elle dispose d'une réserve de 20 000\$ pour procéder à cet exercice;

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy indique à la MRC de Montmagny qu'elle désire prendre entente avec elle afin de réaliser, dans les limites du cadre budgétaire de la municipalité, la modification des règlements d'urbanismes qui tiendront compte des nouvelles lois et règlements et des enjeux locaux et régionaux d'urbanisme et de développement.

À l'unanimité.

#### **2016-08-13 : SURVEILLANCE DU SOUS-SOL AU COMPLEXE**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de procéder à l'installation d'un avertisseur d'entrée et d'une caméra de surveillance avec moniteur au sous-sol du complexe municipal.

À l'unanimité.

#### **2016-08-14 : INVITATION À SOUTENIR «LA MARCHE DE L'ARC-EN-CIEL»**

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de contribuer pour 50\$ à La Marche de l'Arc-en-Ciel, RPPH.

À l'unanimité.

#### **2016-08-15 : FACTURES TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de payer les factures présentées par Tremblay Bois Mignault Lemay au total de 25 800.69\$ pour honoraires professionnels.

À l'unanimité.

### **14. VARIA OUVERT**

#### **A) Été réussi pour les CJS de Montmagny**

Le communiqué de presse émis le 11 août sur ce sujet est déposé aux membres du conseil.

#### **B) Les pesticides et leurs dangers**

La documentation produite par monsieur Samuel Tremblay est remise à la table du conseil.

#### **C) L'eau avant le pétrole – Règlement pour la protection de l'eau potable**

Le document traitant de ce sujet est remis aux conseillers.

#### **D) Suivi du Chemin St-Rémi**

Madame Odile Blais nous informe des activités du Chemin St-Rémi.

#### **E) Invitation au Forum de l'économie sociale**

L'invitation est remise aux membres du conseil.

#### **F) Invitation de Bernard Généreux à collaborer à la mission économique du printemps 2017**

L'invitation est également transmise aux membres du conseil.

**G) Programme de récupération Hors Foyer**  
Des informations supplémentaires seront prises.

**H) Les 100 ans de Juliette Laferrière**  
Des félicitations seront adressées pour madame Juliette Laferrière et des fleurs lui seront offertes. Des félicitations seront également adressées à madame Yvonne Laferrière qui a fêté ses 101 ans en juillet dernier.

**I) Fourrière disponible**  
L'information sur une fourrière disponible à Saint-François est remise aux membres du conseil.

**J) Engagement de Kruger Énergie inc dans le dossier éolien**  
Kruger Énergie inc. a remis son engagement requis pour compléter la résolution 2016-07-09 adoptée le 4 juillet 2016 et le conseil se déclare satisfait.

**K) PIQM-Volet 5 du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire**  
Suivi à suivre.

**L) Offre de service-Agent de la faune nuisible**  
L'offre est déposée par Joanne Lafleur et Benoit Desjardins qui peuvent être rejoints au téléphone : (581) 332-1055.

**M) Portraits thématiques produits par PRECA**  
Dans la prochaine année, PRÉCA produira des portraits thématiques pour faire valoir les bonnes pratiques et inspirer les gens de Chaudière-Appalaches. Les personnes qui ont des suggestions sont les bienvenues.

**N) Offre d'accompagnement de Vivre en Ville**  
Visant des projets de développement dans les municipalités, cette offre est possible grâce à l'appui financier du Fonds Vert du Gouvernement du Québec et de Québec en Forme.


**O) Jugement Normandin – Noyade**  
Le communiqué émis par la MMQ sur ce sujet est remis à la table du conseil.

#### **15 : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions sont posées sur les travaux de voirie, les sentiers de motoneige et une possible piste pour la glissade.

#### **2016-08-16 : LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Raynald Avoine et résolu que la présente séance soit levée à 22h05.  
À l'unanimité

  
Je, Émile Tanguay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

  
Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 6 septembre 2016.